



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X



BULLETIN SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

N° 230

Juillet-Août-Septembre 2026

« Schismatiques, et excommuniés »

Tout est dans l'Évangile. Jésus est Dieu, alors sa Parole ne passe pas et ne vieillit pas. Elle est toujours vivante et puissante pour produire son effet de vie, de lumière et de grâce sur toute chose. Ainsi des condamnations canoniques injustes qui frappent la Fraternité, simplement parce qu'elle veut rester fidèle à la Tradition et à l'Église catholique et romaine de toujours, l'Église du

Christ, on peut bien dire qu'il en est question dans l'Évangile. Oui, rester fidèle au Christ et à son Église, rendre témoignage de lui, refuser les nouveautés, les hérésies, les fausses religions, c'est prendre un risque. Le risque d'être maudits par ceux-là mêmes qui devraient nous bénir. Tragique malentendu. Avant nous, Notre-Seigneur ne s'est pas dérobé, il n'a pas esquivé. Le moment venu il s'est livré à celui qui le jugeait injuste-

ment (1 Pierre 2, 23), et c'est justement ce qui a permis notre rédemption. C'était là la volonté du Père. Ça tombait bien.

Lui-même avait prévenu ses disciples d'avoir à vivre le même destin que le sien. Voyez s. Matthieu, 10. 24 : « *Le disciple n'est pas au-dessus du maître, ni le serviteur au-dessus de son seigneur.* 25. *Il suffit au disciple d'être comme son maître, et au servi-*



Nos chers évêques entourant notre supérieur général, Don Davide Pagliarani, dans la cour Saint-Pie X d'Ecône. Mgr Michel de Sivry, Mgr Pascal Schreiber, Mgr Alfonso de Galarreta, Mgr Bernard Fellay, Mgr Michael Goldade et Mgr Marc Hanappier.

SOMMAIRE

Pages 1 à 2 - Éditorial
par l'abbé Bruno LAJOINIE

Page 3 - Lettre au Saint-Père concernant de décret
du dicastère pour la doctrine de la foi
par Don Davide PAGLIARANI, supérieur général de la FSSPX

teur comme son seigneur. S'ils ont appelé le Père de famille Béalzébub, combien plus ceux de sa maison ! » Béalzébub, c'est le diable. Si donc le Christ a été appelé le diable, ne nous étonnons pas d'être diabolisés puisque nous nous réclamons de lui.

Voyez encore s. Jean, que nous entendons au dimanche après l'Ascension.

S. Jean, 15 : « **26.** Lorsque le Paraclet que je vous enverrai de la part du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, sera venu, il rendra témoignage de moi. **27.** Et vous aussi vous rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement. » S. Jean, 16 : « **1.** Je vous ai dit ces choses, afin que vous ne soyez pas scandalisés. **2.** Ils vous chasseront des synagogues, et l'heure vient où quiconque vous fera mourir croira rendre hommage à Dieu. **3.** Et ils vous traiteront ainsi parce qu'ils ne connaissent ni le Père ni moi. **4.** Je vous ai dit ces choses afin que, lorsque l'heure en sera venue, vous vous souveniez que je vous les ai dites. »

Sans la méchanceté et l'injustice des hommes, spécialement des hommes réputés religieux – grands prêtres, et docteurs de la Loi - il n'y aurait eu ni procès, ni Passion, ni Mort, et donc il n'y aurait pas eu de Rédemption. Notre-Seigneur a fait face à ce tir de barrage sans aucune complaisance, sans aucune ironie, ni animosité, ni aigreur. C'est dans l'accomplissement même de sa vocation que le Christ a été haï, et crucifié.

Ainsi, toute vocation authentique, vécue à l'image du Christ, s'accomplit dans la crucifixion. Le mystère s'épaissit davantage encore lorsque ce sont ceux qui devraient nous bénir qui nous maudissent. Mais justement, le Christ nous précède dans la malédiction. Où ne nous précède-t-il pas, à la vérité ? Lui a tout expérimenté de la souffrance humaine, et par avance tout sanctifié, par son expérience même. Tout ce que le Christ touche est sanctifié. Quand il touche le lépreux, le lépreux n'est plus lépreux. Quand la pécheresse le touche, elle est désormais sainte Marie-Madeleine, quand le publicain le suit, il est désormais saint Matthieu. Quand sur son ordre le paralytique marche, en même temps ses péchés



Le bonheur d'être prêtres à Rouen, ici le jour des premières communions

lui sont remis. Quand il touche la croix, l'objet de malédiction devient emblème de bénédiction et promesse du ciel. Maudit soit celui qui pend au bois ! criait le Deutéronome. Oui mais quand le Christ lui-même est suspendu à la croix, la croix devient glorieuse et sainte. Elle est désormais, et pour toujours, la porte du ciel.

Ainsi l'ostracisme injuste que nous subissons à nouveau doit-il nous pousser à nous renouveler dans la foi, l'espérance et la charité. C'est grand honneur de souffrir quelque chose pour le Seigneur, et c'est encore un effet de sa miséricorde. Nous souffrirons en renouvelant notre zèle pour sa gloire. En nous gardant du péché, surtout celui de l'orgueil qui voudrait que nous nous croyions quelque supériorité dans l'épreuve même de notre persécution.

Persévérons, et que notre nourriture soit toujours d'accomplir la sainte volonté de Dieu. Que Dieu vous garde, chers fidèles, jusqu'au ciel ! Vos prêtres s'en vont vers d'autres champs de mission. Gardez-nous dans votre prière ! et faites bon accueil à nos successeurs. Souvenez-vous de la devise des Chartreux : « Stat Crux dum volvitur orbis ! » « La Croix se dresse alors que le monde tourne ! » Ainsi le Christ ordonne à la manifestation de l'éternité de l'amour de son Père même la valse de ses ministres. Vous allez pouvoir le vérifier encore, et le savourer. « **8.** Comme vous avez multiplié votre miséricorde, ô Dieu ! Et les enfants des hommes espéreront, à couvert sous vos ailes.

9. Ils seront enivrés de l'abondance de votre maison, et vous les ferez boire au torrent de vos délices. » (psaume 35).

Béni soit Notre-Seigneur Jésus Christ pour tant de grâces reçues et transmises tout au long de ces années passées à Rouen, sept pour ma part. Merci aussi à vous tous pour votre fidélité, votre gentillesse, et votre dévouement. Je vous quitte sous l'orage, mais il cessera bientôt. À Écône il s'est abattu sur nous pendant la cérémonie des sacres, mais il n'a pas duré. Voici donc un temps nouveau qui vous est donné, chers fidèles. Nouveau départ aussi pour vous, par la force des choses. Relancez-vous dans son amour et n'ayez aucune crainte. Le Seigneur est fidèle et ne il vous décevra pas. ■

abbé Bruno LAJOINIE

Carnet paroissial

A été régénérée de l'eau du baptême
Le samedi 30 mai 2026
Alice GROÛT de BEAUFORT,

Ont fait leur première communion
Le dimanche 19 avril 2026
Alexis GROÛT de BEAUFORT,
Clémentine BOULIER
Cyprien DELABRIÈRE
Tiphaine EVEN
Amélia LOKAJ
Gabriel LEBAILLIF
Théodore PENNEL
Et le dimanche 24 mai 2026
Nathalie GEROMETTA

A été honorée de la sépulture ecclésiastique
le lundi 22 juin
Monique VAN GHÈLE, 87 ans

Lettre au Saint-Père concernant le décret du dicastère pour la doctrine de la foi

Le Supérieur général
À Sa Sainteté
le Pape Léon XIV
Écône, le 3 juillet 2026

« Quel est d'entre vous le père, à qui son fils demandera du pain, et qui lui donnera une pierre ? ou un poisson, et qui, au lieu du poisson, lui donnera un serpent ? ou encore, s'il lui demande un œuf, lui donnera un scorpion ? Si donc vous, tout méchants que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père céleste donnera-t-il l'Esprit-Saint à ceux qui le lui demandent ! »

Lc XI, 11-13

Très Saint-Père,

La notification de la décision prise par le Saint-Siège à l'égard de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, signée par Son Éminence le Cardinal Fernández, nous est parvenue et est désormais de notoriété publique.

Il nous semble que cette décision met une fois de plus en lumière le contexte extrêmement tragique dans lequel se trouve l'Église universelle. Ce que la Fraternité Saint-Pie X a fait et continuera de faire n'est rien d'autre qu'une initiative extrême de secours des âmes, au milieu de la confusion doctrinale et morale dans laquelle l'Église est plongée. Nous ne prétendons en aucune manière nous substituer à l'Église et nous n'avons d'autre ambition que de lui demeurer fidèles.

En conscience, nous n'avons pas estimé pouvoir nous soustraire au devoir moral que nous avons envers les âmes, comme nous l'avons déjà expliqué, tant en privé que publiquement, à Votre Sainteté.

Nous avons demandé du pain, c'est-à-dire un peu de compréhension pour un cas de conscience sincère, un geste de paternité non tant envers la Fraternité Saint-Pie X qu'envers les âmes, Vous promettant d'en faire de véritables fils de l'Église romaine ; malheureusement, nous avons reçu une pierre.

Nous avons demandé un poisson, c'est-à-dire la possibilité d'obtenir temporairement les moyens nécessaires pour continuer à former de

bons prêtres, afin qu'ils poursuivent leur mission de faire connaître Notre-Seigneur aux âmes ; malheureusement, nous avons reçu un serpent.

Nous avons demandé un œuf, en promettant de le rendre dès que cela serait possible. En effet, la sainte Tradition que nous conservons dans les âmes appartient à l'Église, notre Mère — et non à la Fraternité Saint-Pie X —, et nous sommes certains qu'un jour un Pape voudra s'en servir pour le bien de l'Église universelle ; malheureusement, nous avons reçu un scorpion.

Nous avons demandé d'être instruits et confirmés dans la foi de toujours ; au lieu de cela, nous avons été déclarés schismatiques une seconde fois.

Malgré les sanctions qui nous frappent, la Fraternité Saint-Pie X renouvelle sincèrement la promesse qu'elle avait déjà formulée à Votre Sainteté. Permettez-moi, à ce propos, de reprendre librement ce que j'avais déjà exprimé :

« La Fraternité Vous promet [...] de consacrer toutes ses énergies à préserver la Tradition et à la mettre au service de l'Église. Ce faisant, la Fraternité Saint-Pie X ne se contente pas de conserver d'anciens usages ; elle favorise et préserve les vocations sacerdotales, les vocations religieuses, les familles nombreuses et profondément chrétiennes ; en un mot, tout ce qui manifeste la vitalité de l'Église, de la grâce et de la foi catholique. Notre intention n'est pas d'offrir à l'Église un musée de choses anciennes, mais la Tradition intégrale, féconde, source de vie spirituelle, incarnée et vécue dans les âmes.

[...] Je suis certain qu'un jour Vous-même ou l'un de Vos successeurs pourra et voudra utiliser ce service, dont l'offrande, dans l'Église et pour l'Église, constitue notre unique raison d'être. » (Lettre personnelle adressée le 21 novembre 2025 à Sa Sainteté)

Mais surtout, la Fraternité Saint-Pie X Vous promet aujourd'hui de ne pas accueillir ces nouvelles sanctions — objectivement injustes et invalides — dans l'amertume ou la révolte.

Les condamnations récentes,

comme celles du passé, nous atteignent dans ce que nous avons de plus cher : notre attachement à notre Mère, l'Église romaine. Pourtant, même dans cette épreuve, tout doit concourir au bien des âmes et de l'Église elle-même. C'est pourquoi ces condamnations nous poussent à aimer davantage encore la sainte Église et à subvenir à ses besoins de toutes nos forces, plus que jamais. Pour cette même raison, la Fraternité Saint-Pie X offre volontiers la souffrance causée par ces nouvelles sanctions, pour le bien de l'Église universelle et de Votre Sainteté.

Nous sommes certains qu'un jour Vous-même ou l'un de Vos successeurs voudra faire sien le programme de saint Pie X : « Tout restaurer dans le Christ », *Instaurare omnia in Christo*. En ce jour-là, le Saint-Père découvrira dans la Fraternité Saint-Pie X, non un amas de serpents et de scorpions, mais une petite armée de fils loyaux, prêts à tout pour Le soutenir dans la restauration de toutes choses en Notre-Seigneur, et pour revendiquer devant l'humanité entière les droits imprescriptibles du Christ-Roi sur toutes les âmes et sur toutes les nations.

En ce jour-là, le Saint-Père découvrira avec une grande joie et une profonde consolation des âmes authentiquement catholiques, dont le lien avec l'Église ne s'est jamais fondé sur les sables mouvants d'un dialogue ambigu, mais sur le roc de la foi de Pierre.

Nous demandons à la très sainte Vierge Marie de hâter la venue de ce jour, et nous souhaitons surtout à Votre Sainteté de connaître au plus tôt cette joie et cette consolation.

En attendant, si Vous le pouvez, malgré Votre récente décision, bénissez-nous comme Vos fils. Pour nous, rien n'a changé et jamais rien ne changera.

Confiant dans la divine Providence, à laquelle rien n'échappe et qui lit jusqu'au fond du cœur de chaque homme, je demeure, Très Saint-Père, votre très dévoué fils dans le Seigneur. ■

Don Davide PAGLIARANI

PRIEURÉ SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS – FSSPX

abbé Lajoinie, prieur : 06 58 74 02 02 - abbé Morin, collaborateur : 06 58 34 90 83



ROUEN

Église Saint-François de Sales
310-312 bd Jean Jaurès
76000 ROUEN

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MESSE DU MATIN	08h30 confessions à partir de 08h00		07h15 ab. LAJOINIE	07h15 ab. MORIN	07h15 ab. LAJOINIE	07h15 ab. MORIN	
PERMANENCE DU MATIN	confessions à partir de 9h45 jusqu'à 10h25 et pendant la messe après la prédication						10h30 - 11h00 ab. LAJOINIE
MESSE DE FIN DE MATINÉE	10h30	11h00 ab. MORIN			11h30 (variable) ab. MORIN		11h30 ab. LAJOINIE
CHAPELET	10h00	18h00	18h00	18h00	11h00	18h00	11h00
VÊPRES ET/OU SALUT TSS	18h00 (sauf juillet-août et empêchements)					17h45	
PERMANENCE DU SOIR		17h30 ab. LAJOINIE	17h30 ab. MORIN	17h30 ab. LAJOINIE		17h30 ab. LAJOINIE	
MESSE DU SOIR		18h30 ab. LAJOINIE	18h30 ab. MORIN	18h30 ab. LAJOINIE		18h30 ab. LAJOINIE	18h15 (variable) ab. MORIN
1 ^{er} VENDREDI DU MOIS	Messe à 18h30, suivie de l'adoration du très Saint-Sacrement jusqu'à 21h00. Chant des complies devant le très Saint-Sacrement exposé à 20h30.						

LE HAVRE

Chapelle Saint-Grégoire-le-Grand
54 bis rue Malherbe 76600 LE HAVRE
<https://chapelle-saint-gregoire-le-havre.over-blog.com/>

	DIMANCHE
MESSE	09h00, confessions à 08h30

Annonces hebdomadaires

Pour recevoir facilement les annonces, les avis et l'enregistrement des prédications, faites-en la demande au prieur à l'adresse suivante :

lesannoncesduprieure@gmail.com

En cas de difficulté dans la réception des annonces, veuillez vous adresser à Madame Valérie BOULIER, soit à l'occasion de la messe, soit par courriel :

boulier.valerie@gmail.com